

LETTRE DE NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE

A. Identification de l'acheteur et du titulaire

NOTI-2

Pouvoir adjudicateur (nom, adresse, direction, sous-direction, bureau, télécopie, téléphone, courriel) :

Mairie de MESCHERS**Adresse: 38, rue Paul Massy – 17132 MESCHERS****Téléphone: 05 46 39 71 00 Télécopieur: 05 46 02 79 99**

Titulaire du marché (dénomination et adresse) :

Ville de Royan

Hôtel de ville

80 avenue de Pontailac

CS 80218

17200 ROYAN

**Objet de la prestation : Fourniture et livraison de repas à la cantine scolaire de Meschers**

Publication dans le journal Sud Ouest : le 26 septembre 2017

B. Lettre

NOTI-2

A Meschers , le 13 décembre 2017

Je vous informe que l'offre que vous avez faite au titre de la consultation désignée a été retenue ⁽²⁾ : en totalité, suivant le bordereau des prix annexé à l'acte de d'engagement. pour les lots indiqués dans la « partie réservée à l'administration » de l'acte d'engagement.

Vous trouverez ci-joint une photocopie de l'acte d'engagement

Les autres pièces particulières du marché :

 sont conformes à celles qui figuraient au dossier de consultation ; sont conformes à celles qui figuraient au dossier de consultation sous réserve des modifications apportées dans l'annexe à l'acte d'engagement relative à la mise au point que nous avons signée.¹ Document disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr> « Espace marchés publics »² Cocher la case concernée

Votre marché ⁽²⁾ :

- ne comporte ni retenue de garantie, ni garantie à première demande ;
- comporte une retenue de garantie que vous pouvez remplacer par une garantie à première demande ; pour ce faire l'établissement apportant sa garantie devra signer l'imprimé joint ; si l'imprimé signé ne m'est pas remis au plus tard avec la demande de paiement correspondant au premier acompte, la retenue de garantie sera prélevée jusqu'à la fin du marché ;
- comporte une retenue de garantie que vous pouvez remplacer par une caution personnelle et solidaire. Pour ce faire, l'établissement apportant sa caution signera l'imprimé joint ; si l'imprimé signé ne m'est pas remis au plus tard avec la demande de paiement correspondant au premier acompte, la retenue de garantie sera prélevée jusqu'à la fin du marché ;
- comporte une garantie à première demande en garantie du remboursement d'une avance facultative; je ne pourrai verser l'avance dont il s'agit que lorsque cette garantie aura été constituée ; pour ce faire, l'établissement apportant sa garantie signera l'imprimé joint.
- comporte une garantie à première demande en garantie du remboursement d'une avance forfaitaire que vous pouvez remplacer par une caution personnelle et solidaire ⁽³⁾ ; je ne pourrai verser l'avance dont il s'agit que lorsque cette garantie ou cette caution aura été constituée, pour ce faire, l'établissement apportant sa garantie ou sa caution signera l'imprimé joint (*possibilité réservée aux seules collectivités territoriales conformément à l'article 105 du CMP*).

L'exécution des prestations ⁽²⁾:

- ce courrier vaut acte de notification et ordre de service de commencer les prestations au 9 janvier 2018
- commencera à réception d'un ordre de service que j'émettrai ultérieurement.

Signature
Le Maire,
Dominique DECOURT



C. Pièces jointes (copies)

NOTI-2

- Acte d'engagement signé
- Le bordereau des prix signé

(2) Cocher la case concernée

(3) Barrer cette dernière mention si l'acheteur ne souhaite pas qu'une caution personnelle et solidaire soit présentée.

Commune de MESCHERS

**38 rue Paul Massy
CS 90094
17132 Meschers**

**MARCHE DE FOURNITURE ET LIVRAISON
DE REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE DE
MESCHERS**

D 17.434

ACTE D'ENGAGEMENT

(Accord-cadre à bons de commande en application des articles 27 - 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à la passation de marchés)

MARCHE DE FOURNITURE ET PRESTATION DE SERVICE

La maîtrise de l'ouvrage du présent marché est assuré par la commune de Meschers

N° SIRET : 21170230300010

Code NAF : 84112

Adresse : 38 rue Paul MASSY CS 90094 17132 MESCHERS sur Gironde

☎ 05 46 39 71 00 📠 05 46 02 79 99

E-mail : mairie@meschers.com

OBJET DU MARCHE :

Fourniture et livraison de repas à la cantine scolaire de Meschers

A titre indicatif le nombre de repas maternelles, élémentaires et adultes livré de janvier 2016 à décembre 2016 est d'environ 18250

DATE DE REMISE DES OFFRES :

Le 07 novembre 2017 avant 12 heures à la mairie de Meschers

Imputation: Budget M14 Article 611

CONDITIONS DU MARCHE :

Type de procédure : Adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à la passation aux marchés publics

Type de marché : Fournitures

Forme du marché : Accord-cadre conclu avec un seul opérateur, exécuté par l'émission de bons de commande sans remise en concurrence conformément aux articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à la passation aux marchés publics

Minimum : 0 € TTC

Maximum : 60.000 € TTC

Le pouvoir adjudicateur:

-Monsieur le Maire de la Commune de Meschers.

Ordonnateur

- Monsieur le Maire de la Commune de Meschers

Comptable assignataire des paiements :

- Madame la Perceptrice de Cozes, 9 Grande Rue BP 20, 17120 Cozes.

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné,

Patrick MARENGO

dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

agissant pour mon propre compte ;

agissant pour ~~le compte de la société~~ : *La Ville de Royan*

en qualité de *Le Maire*

De la société *Ville de Royan*

domiciliée à *Hôtel de Ville, 82 avenue de Pontcaillac - CS 80218 - 1705 ROYAN Cedex*

Inscrite au R.C de sous le n°

• N° SIRET *211 703 061 00013*

• Code APE

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi les déclarations prévues à l'article 5 du règlement de consultation du présent marché , m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

FAX :

GROUPEMENT SOLIDAIRE

MANDATAIRE

Je soussigné,

Agissant en qualité de

De la société

Domiciliée à

Inscrite au R.C de sous le n°

N° SIRET

• Code APE

mandataire du groupement solidaire ci-après désignés,

.....

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du / /

après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi les déclarations prévue à l'article 5 du règlement de consultation du présent marché, m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

POUR CHAQUE CO-TRAITANT :

- M.

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Domiciliée à :
Ayant son siège social :
Inscrite au R.C de sous le n°
N° SIRET

• Code APE

- M.

Agissant au nom et pour le compte de la société :

Domiciliée à :

Ayant son siège social :

Inscrite au R.C de sous le n°

N° SIRET

• Code APE

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés.

- Et après avoir fait sur place toutes vérifications utiles et avoir apprécié à notre point de vue et sous notre entière responsabilité la nature et les difficultés des prestations à entreprendre.

Nous nous soumettons et nous nous engageons à exécuter la totalité des prestations prévues au C.C.T P.

- Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la société ou l'entreprise pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 Avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi n° 78-753 du 17 Juillet 1978, ou d'un jugement d'un tribunal ayant institué l'interdiction d'obtenir un tel contrat.
- Affirme que les prestations faisant l'objet du présent contrat seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L143.3, 143.5 et L 602.3 du Code du Travail.

ARTICLE 2 - PRIX

2.1- Prix du marché :

Le marché est traité à prix unitaires.

Les repas seront réglés par application des prix indiqués au bordereau de prix unitaires, annexé au présent document, aux quantités réellement livrées.

2.2 -Modalité de révision des prix :

Sans objet. Le présent marché est d'une durée de un an.

IL est traité à prix fermes

2.3-avance forfaitaire:

Sans objet

ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHÉ ET DELAIS
--

Le présent marché est d'une durée de **un an**.

La date prévisionnelle de début et fin de la prestation est fixée :

du 9 janvier 2018 au 8 janvier 2019

Compte tenu des vacances scolaires, la durée effective de la prestation est d'environ 36 semaines par an.

Le marché sera notifié au titulaire et débutera à compter de la date qui sera indiquée sur l'ordre de service.

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées après prestations, mensuellement par mandat administratif à 30 jours. Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit pour le titulaire du marché le bénéfice d'intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai, dont le taux applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir augmenté de deux points.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché par un virement au compte ouvert au nom du titulaire :

BANQUE	
AGENCE	
CODE BANQUE	
CODE GUICHET	
N° DE COMPTE	
CLE	

Désignation du (des) compte(s) à créditer en cas de groupement, en euros :

- Titulaire du compte :

.....

- La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché par un virement au compte ouvert au nom du titulaire :

BANQUE	
AGENCE	
CODE BANQUE	
CODE GUICHET	
N° DE COMPTE	
CLE	

A ROYAN, le 6 novembre 2017
L'ENTREPRISE

(signature et cachet de l'entreprise)
 Le Maire de la Ville de ROYAN,



Patrick PARENGO

VISAS

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement

A Meschers, le 13 Décembre 2017

Le Maire,

Dominique DECOURT



Dominique Decourt

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

EN CAS DE SOUS- TRAITANCE

ACTE D'ENGAGEMENT

Fourniture et livraison de repas à la cantine scolaire de Meschers

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément des
conditions de paiement du contrat de sous-traitance

ANNEXE N° 1

MARCHE : Fourniture et livraison de repas à la cantine de Meschers

- Titulaire
- Objet

PRESTATIONS SOUS- TRAITÉES :

- Nature:.....
- Montant T.V.A. comprise €

SOUS- TRAITANT :

- nom, raison ou dénomination sociale :.....
- entreprise individuelle ou forme juridique de la société :.....
.....
.....
- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :.....

! : : : : : ! : : : : !
- numéro d'inscription au registre du commerce :
ou au répertoire des métiers :
- adresse :.....
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte):
.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses

.....
.....
COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Madame la Perceptrice
de Cozes, 9 Grande Rue BP 20, 17120 Cozes.

Le Pouvoir adjudicateur,

L'entreprise titulaire,

Le sous-traitant,

Reçu notification de la consultation

Le

L'entreprise,
(Cachet et Signature)

Commune de MESCHERS

**38 rue Paul Massy
CS 90094
17132 Meschers**

**MARCHE A BONS DE COMMANDES DE
FOURNITURE ET LIVRAISON
DE REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE DE
MESCHERS**

D 17.134

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES

Cantine scolaire
10 Rue du Breuil
17132 Meschers

<u>PRIX UNITAIRE HORS TAXE</u> <u>DU REPAS</u>	
enfant école maternelle	En chiffres 2,58 €
enfant école primaire	3,18 €
adultes	4,11 €
enfant école maternelle	En lettres Deux euros et cinquante-huit centimes
enfant école primaire	Trois euros et dix-huit centimes
adultes	Quatre euros et onze centimes

Meschers 13/12/2017

Le Pouvoir adjudicateur

le Maire, D. DECOURT



Date, signature et cachet

A Royan, le 6 novembre 2017

Le Prestataire

Le Secrétaire de la Ville de Royan,



Patrick HARENGO

Bordereau de Prix Unitaires
Fourniture et livraison de repas à la cantine scolaire de Meschers